

SOCIÉTÉ MINIÈRE TRANSINDOCHINOISE (1929-1935)

Société minière transindochinoise
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 mai 1929)

Cette société au capital de 2.500.000 francs a son siège social 31, rue Richaud, à Saïgon. Elle a pour but l'étude et l'exploitation de plusieurs centaines de périmètres miniers dans le Sud indochinois. Elle a notamment découvert un intéressant gisement de molybdène et de wolfram près de Cam-Ranh (Annam) et un très gros gisement de fer dans la province de Binh-Dinh.

Minière Transindochinoise
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juin 1929)
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 8 septembre 1929)

Siège social, 31, rue Richard [*sic* : *Richaud*], à Saïgon. Capital 3.500.000 fr., en actions de 100 fr. et 3.500 parts de fondateur. Cette société a pour objet l'exploitation des mines en Indochine et pays circonvoisins. Les membres du premier conseil d'administration sont MM. [Alexandre] Brizon [Rome, 1873. Syndic de faillite, planteur d'hévéas...], Meyer, [Max] Worms, Meslier ¹, Baqué-Gramont [*sic* : *Bacqué-Grammont, de l'Omnium minier d'Indochine (OMIC)*], Moulinet ², Cazeaux [M^e Raoul Cazeau (sans le x final)] et Dubreuilh ³.

CHRONIQUE DES MINES
Minière Transindochinoise
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 14 juillet 1929)

Cette société a été fondée à Saïgon en mai 1929 ; elle a pour but l'étude et l'exploitation des mines en Indochine et dans les pays circonvoisins.

Le capital est de 3.500.000 francs en 35.000 actions de 100 francs, dont 30.000 actions de numéraire et 5.000 actions d'apport. Il existe, en outre, 5.500 parts de fondateur ayant droit à 30 % des superbénéfices. Le conseil d'administration est composé de MM. Brizon, Baqué-Gramont, Worms, Moulinet, Dubreuilh, Meyer, Cazeaux. La Minière Transindochinoise possède de nombreux périmètres dans toute

¹ Probablement Lucien Meslier, commissaire aux comptes de l'Omnium minier d'Indochine.

² Alexandre Gustave Moulinet : né le 11 avril 1884, École des mines de Douai, 1904, chef d'exploitation des mines de Micheville (1911), ingénieur au service des mines de l'Indochine (1913-1915, 1919-1927), directeur de la Société minière du Cambodge (1928), administrateur-gérant de la Société civile de la mine de plomb argentifère Son-Loc (1931), ingénieur-conseil à Langson (1931-1932), en France, au cœur des mines de fer de l'Est (été 1932).

³ Charles Dubreuilh : avocat-défenseur à Hanoï avant la Grande Guerre, puis à Saïgon après. Fondateur des Charbonnages de Tuyên-Quang. Voir [encadré](#).

l'Indochine, mais surtout dans le Sud-Annam et le Cambodge. L'étude en est commencée sous les directives de M. Moulinet, ingénieur-conseil de la société.

INGÉNIEURS NOMINATIONS

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} août 1929)

M. G. Moulinet (Douai, 1904), ingénieur-conseil et administrateur de la Cie minière transindochinoise, 31, rue Richaud à Saïgon.

CHRONIQUE DES MINES

Recherches aurifères dans la province de Quang-Nam
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 8 septembre 1929)

[...] Les vallées descendant du mont Bana, d'une grande renommée aurifère, si l'on en croit les articles de M. Cosserat parus dans le *Bulletin des amis du vieux Hué* [BAVH], sont également l'objet de recherches actives. La Société minière d'études indochinoises ... a commencé des travaux dans la région de An Diêm, à l'ouest de Dana ; d'autre part, la Minière Transindochinoise étudie les vallées Nord et Est du massif. [...]

ANNAM

Société minière tansindochinoise
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} novembre 1929)

Les recherches entreprises par la Société minière transindochinoise, à 10 kilomètres au Nord de Tour-Cham (province de Phan-Rang) ont amené la découverte de 5 filons très minéralisés en wolfram de 20 à 50 centimètres de puissance. Ces filons quartzeux sont inclus dans les schistes anciens très durs. On trouve aussi dans la même formation des filons quartzeux pyriteux. On n'y a pas constaté jusqu'à ce jour la présence de l'étain, mais à quelques kilomètres au nord du gisement étudié, on connaît plusieurs points où l'existence de la molybdénite a été constatée sous forme de mouches dans des filons quartzeux ou dans des roches granitiques.

CHRONIQUE DES MINES

Découverte d'étain dans le Sud-Annam
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 17 novembre 1929)

Les recherches entreprises il y a quelques mois, à proximité de Tourcham, par la Société minière transindochinoise, viennent d'aboutir à un résultat très intéressant. Après avoir recoupé un certain nombre d'affleurements de quarts minéralisés en wolfram, les ingénieurs de la société furent frappés par la ressemblance de certains minerais avec des minerais stannifères connus dans d'autres régions. Des échantillons furent envoyés à l'analyse qui révéla une intéressante teneur en étain. C'est d'ailleurs un fait presque général et bien connu des mineurs, que le wolfram et la cassitérite existent presque toujours ensemble dans les mêmes gisements. La molybdénite, que l'on

rencontre également dans la région de Tourcham, est aussi, très souvent, associée aux gisements stannifères.

(De notre correspondant du Sud)

N.D.L.R. — Il y a quelques années déjà, lorsque en 1918 *l'Éveil* paraissait à Saïgon, on parlait déjà de l'intérêt que cette région présentait au point de vue minier ; mais il n'y avait alors que des prospecteurs isolés et sans ressources tandis qu'aujourd'hui, la prospection se fait méthodiquement et avec les moyens puissants d'importantes sociétés anonymes. Tout laisse aujourd'hui prévoir que le port de Camranh [et revoilà le serpent de mer !] trouvera dans son arrière-pays un fret important du fait de l'industrie minière.

COCHINCHINE

(*L'Avenir du Tonkin*, 28 décembre 1929)

SAIGON

Mariage. — Le mariage de M. Max Worms et de M^{me} de Lartigue de Goueytes a été célébré dans la plus stricte intimité le lundi seize courant en la cathédrale de Saïgon.

Les témoins du marié étaient : maître Charles Dubreuilh, avocat-défenseur, et M. Al. P. Moulinet, ingénieur des mines ; et ceux de la mariée : M. Alexandre Brizon, planteur, et M. Georges Motte, entrepreneur de Travaux publics.

Nous présentons à M. et M^{me} Worms nos félicitations et meilleurs vœux de bonheur.

Minière Transindochinoise

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 6 avril 1930)

Le conseil d'administration de la Société minière transindochinoise a, en sa séance du 15 février dernier, voté l'appel des troisième et quatrième quarts des actions émises, et ce à la date du 5 mars pour le 3^e quart et 4^e quart, ce dernier devant être libéré au plus tard le 5 mai 1930. [...]

Du plomb et du fer dans la région de Tour Cham. — Au cours des recherches effectuées par la Minière Transindochinoise dans la région de Tourcham, il a été découvert deux affleurements de galène et plusieurs affleurements de magnétite. On poursuit l'étude de ces divers gisements.

Notre carnet financier

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 avril 1930)

La Société minière transindochinoise appelle les deux derniers quarts du capital ; le conseil a demandé aux actionnaires de l'autoriser à porter le capital de 3 millions 500.000 à 25 millions.

Minière Transindochinoise

(*L'Avenir du Tonkin*, 16 juin 1930)

La Minière Transindochinoise ouvre un bureau à Hanoï, 91, boulevard Francis-Garnier (immeuble du Crédit foncier) qui centralisera les études que la société a entreprises au Tonkin et dans le Nord-Annam sous la direction technique de son ingénieur-conseil et vice-président, M. AL. P. Moulinet.

Divers gisements de plomb argentifère et de cuivre appartenant à la Minière transindochinoise, actuellement en cours d'études, laissent prévoir une minéralisation importante.

CHRONIQUE DES MINES
La crise minière en Indochine
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 26 avril 1931)

Dans une précédente chronique, nous avons dit que parmi les nouvelles sociétés minières, beaucoup étaient touchées par la crise sévère qui sévit actuellement. Nous apprenons que, par suite de l'effet de cette crise, de nouvelles sociétés viennent de réduire leurs travaux au minimum. Parmi celles-ci se trouvent les Charbonnages de Ninh-Binh, la Société des mines d'or de Tchépone, l'Union minière indochinoise [UMIC*], les mines d'or de Nam-Kok, les mines d'or de Bao-Lac, la [Minière Transindochinoise](#), la Mine Armorique, la Minière du Laos. Avant fin 1930, on avait déjà abandonné les travaux de la Compagnie de recherches et d'exploitations minières [CREM*], de la Société Indochinoise des Mines*, de l'Union financière privée* [du vicomte Gaston de Breteuil], de la Minière de Sisophon, de la Minière du Sud-Annam*. Cette longue liste montre l'étendue du mal, d'autant plus qu'elle comporte probablement quelques omissions et qu'elle ne renferme pas certaines sociétés qui ont été fondées depuis deux ou trois ans, mais qui n'ont manifesté aucune activité depuis leur fondation.

Cochinchine
L'affaire de la [Banque du Sud-Annam](#) au le tribunal correctionnel
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 avril 1932)

.....
Il y a une souscription de la banque à 5.000 actions de la Minière Transindochinoise (affaire Max Worms), une affaire de briqueterie qui a mal tourné.
.....

Minière Transindochinoise
EXERCICES 1931, 1932 et 1933
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 29 mars 1934)

Le 21 mars, les actionnaires se sont réunis pour examiner les comptes des exercices 1931-1932 et 1933.

Dans le rapport présenté à l'assemblée, le conseil, après avoir exposé les causes du retard apporté à la présentation des comptes — retard résultant du décès de plusieurs administrateurs — a retracé la vie de la société au cours des trois derniers exercices.

Loin de s'améliorer, les cours des marchés mondiaux des métaux devinrent de moins en moins rémunérateurs pour les producteurs des divers pays, les mines en exploitation

firent des économies et restreignirent leur production, soit comme corollaire à des accords mondiaux comme l'obtint le Syndicat de l'étain de ses divers pays adhérents, soit que la présence de stocks mondiaux importants interdit tout effort commercial et, partant, exige de la part des exploitations déjà ralenties que soit tenté le minimum strict de dépenses destiné à conserver le matériel mécanique et les travaux de consolidation, de peur qu'abandonnant les uns ou les autres, les capitaux engagés ne se voient réduits à rien.

Il est inutile d'insister sur une situation qui n'est d'ailleurs pas particulière à l'Industrie minière sous toutes ses formes mais qui s'étend à toute la production agricole et industrielle mondiale.

C'est cette période de crise qui restreint les besoins et accentue les déficits d'exploitation des producteurs que nous continuons à connaître.

Il nous est donc matériellement impossible de tenter quelque effort que ce soit dans le but d'ouvrir la voie à une mise en valeur de gisements de cuivre tels que Toung Tchang alors que nos pourparlers de 1931, que vous connaissez puisque nous les avons soumis à votre assemblée tenue fin 1931, ne nous donnaient des directives d'avenir avec le plus important groupe bancaire français spécialisé dans les questions de mines, qu'à la condition expresse d'une modification de la situation la crise mondiale.

Étant donné ce qui précède et rien ne pouvant retirer le bénéfice des travaux sur les périmètres reconnus conservés par votre société, il semble que la marche au ralenti qui continue et continuera, il faut l'espérer, jusqu'à des temps propices — qui infailliblement reviendront — ne peut qu'être actuellement avantageuse à la conservation des résultats acquis.

Il est à remarquer que votre société, de par la technicité des travaux accomplis depuis l'origine, conserve l'acquit de ceux comme Toung-Tchang qui, à eux seuls, peuvent former la base rémunératrice dans l'avenir d'une exploitation suffisant amplement, à elle seule, à justifier la continuité des efforts qui ont été faits.

Tenir au ralenti relatif, puisqu'il n'empêche pas votre société de se préoccuper des gisements ou des exploitations qui pourraient présenter dans l'avenir un quelconque intérêt, et cela aussi longtemps qu'il le faudra, est possible, tout en souhaitant que les conditions mondiales s'améliorent et donnent à votre société l'occasion qu'elle attend, et qui se serait présentée si la crise n'était survenue, de faire industriellement œuvre utile en Indochine.

Entre-temps, puisque ce rapport couvre la situation à ce jour, il est à signaler que votre société, en 1931 et 1933, n'a pas négligé de faire des prospections sur des renseignements sérieux, que, par exemple, des régions dont certaines formations se rapprochent de celle du bassin stannifère du Laos, ont offert ; qu'également des pourparlers sont engagés au sujet de la possibilité de modification et d'extension de travaux réservés par l'Administration : jusqu'à présent, ces pourparlers de longue haleine peuvent présenter un intérêt capital pour votre société.

.....
Cette situation de fait rend quasi incertaine la récupération des sommes dues par vos actionnaires retardataires ou défaillants. Il semble donc, sans affecter aucunement, au contraire, la part proportionnelle de chacun dans les résultats qui sont à anticiper que, suivant l'avis sollicité auprès de l'honorable président du tribunal de commerce de Saïgon durant le premier semestre de 1933, il faille envisager pour la suite une mise en état du capital social conséquente aux sacrifices faits par les actionnaires et donnant à ceux seuls qui possèdent des actions pleinement libérées le maximum proportionnel dans les résultats différés mais possibles cependant.

C'est ce qu'une assemblée extraordinaire décidera ultimement ; il est à remarquer que cette réunion ne semble être à prévoir que pour autant que les circonstances générales prennent un tour plus favorable, ceci ne dépend pas malheureusement de la bonne volonté et des efforts que continueront à faire ceux, qui se sont attelés à la

réussite probante, en leur temps et heure, des possibilités matérielles qu'offrent les travaux effectués par votre société.

en piastres	au 31-12-1931	au 31-12-1932	au 31-12-1933
ACTIF			
Immobilisations			
Périmètres miniers	48.835,63	24.417,82	24.437,37
Matériel et mobilier	2.738,67	2.738,07	2.738,07
Chevaux	120	120	120
Frais de constitution	11.030,97	11.045,87	11.045,87
Valeurs engagées			
Frais de 1 ^{er} établissement	107.053,82	110.8751,70	115.3944,06
Option Le Roy	1.500,00		
Option des Étains du Nam-Patène	8.000,00	8.000,00	8.000,00
Valeurs à amortir			
Différence de change à amortir	10.768,59	10.768,21	10.768,21
Caisse et banques			
Caisse	194,02	779,07	24,08
Banques	1.077,44	1.128,28	833,21
Débiteurs divers	140	140	140
Actionnaires	96.067,34	92.372,34	91.642,34
Débiteurs divers	140	140	140
Avances irrécouvrables	1.000,00	1.000,00	1.000,00
Impôts et taxes de transmission	1.205,41	1.210,41	1.210,41
Provision		2,15	
Amortissements	68.947,23	94.861,30	94.861,30
	<u>358.687,52</u>	<u>359.461,67</u>	<u>362.253,07</u>
PASSIF			
Capital	350.000,00	350.000,00	350.000,00
Effets à payer	1.912,38	1.912,38	1.912,38
Créditeurs divers	6.775,14	7.549,29	10.340,69
	<u>358.687,52</u>	<u>359.461,67</u>	<u>362.253,07</u>

(L'Information d'Indochine, économique et financière, 1^{er} juin 1935)

La faillite de la Société minière transindochinoise, qui avait été déclarée par jugement en date du 20 mars du tribunal de Saïgon, a été rapportée par arrêt en date du 17 mai de la cour d'appel de Saïgon (1^{re} chambre) statuant en matière commerciale.
